

FOCUS : LE BUS DE L'ACCÈS AU DROIT : DES PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES POUR TOUS

Le Bus de l'Accès au Droit a vocation à aller vers les personnes les plus vulnérables afin de leur permettre d'accéder au Droit, gratuitement, grâce à des étudiants en Master de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille qui pourront se saisir des dossiers des usagers afin d'**apporter les réponses juridiques adéquates aux questions des personnes**. Les informations juridiques recouvrent l'ensemble des branches du droit : le travail, la consommation, le séjour, la famille, le logement, le pénal, le surendettement, le handicap, l'immobilier, la santé.

L'information Juridique est gratuite et sans rendez-vous, en partenariat avec Les Restos du Cœur, le bus d'accès au droit sera présent : Les **10 février, 10 mars et 21 avril de 9h30 à 11h00**, Place de la République à Lezennes. Toutes les permanences des Hauts-de-France sont sur le site :

<https://www.busedelacesaudroit.fr/>

AGENDA DU MOIS

> **Jeudis 2, 9, 16 & 23**

- **Comité Local du Secours Populaire** Portes ouvertes / Ancienne Mairie - de 14h30 à 18h.

> **Samedi 4**

- **OMSC** Soirée Pot au feu / Salle Brassens - 19h30.

> **Samedis 4 & 18**

- **Municipalité Benne des déchets verts** / Centre Technique Municipal - 10h à 12h.

> **Mardi 7**

- **Municipalité** Atelier Marmiton (voir onglet social).
- **Municipalité** Conseil municipal / Mairie - 20h.

> **Mercredi 8**

- **Donneurs de Sang Bénévoles** Collecte don du sang / Salle Brassens - 14h30 à 19h30.

> **Vendredi 10**

- **Restos du Cœur** « Bus de l'accès au droit » (voir Focus).

> **Samedi 18**

- **MEL Collecte Déchets Ménagers Spéciaux** / Parking de la salle Brassens - 14h à 15h.

> **Dimanche 26**

- **À vos dés !** Après-midi jeux / Salle Grémaux.

> **Lundi 27**

- **Municipalité** Atelier Mieux-être «Le burn out» / 18h à 20h (voir onglet social).

> **Dimanche 5 mars**

- **Municipalité** Repas des aînés / 12h (voir onglet social).

L'ABÉCÉDAIRE DE LA VIE QUOTIDIENNE

> **Démarchage**

La vente à domicile, appelée « porte à porte », consiste à proposer au consommateur de souscrire à un contrat de vente, de location ou de prestation de services. Depuis la loi du 17 mars 2014, le contrat signé hors établissement a fait l'objet d'une profonde réforme visant à mieux protéger et mieux informer le consommateur de ses droits.

Les quatre dispositions essentielles de protection sont les suivantes :

- Une information précontractuelle
- La remise obligatoire d'un contrat
- Un délai de rétractation de 14 jours
- Une interdiction de percevoir une contrepartie financière pendant le délai de 7 jours

Des démarchages sont en cours sur le territoire de la ville de Lezennes. Il ne sont pas autorisés par la Mairie. Le démarchage téléphonique n'est jamais autorisé par la Mairie. Soyez vigilant-e-s.

CULTURE

> **MÉDIATHÈQUE**

- **Malle à Histoires** sur le thème des Émotions, à destination des moins de 3 ans, à 10h15 le mercredi 1^{er}.
- **Cousu main & Tricot Crochet** :
 - Samedis 11 & 25 de 10h à 12h



SOCIAL - AÎNÉS - SANTÉ - SOLIDARITÉ

> Atelier Marmiton

- Repas du mardi 7 « L'Alsace rejoint la mer », salle des Rouges Barres, préparé à partir de 9h30 puis dégusté ensemble. Sur inscription en Mairie jusqu'au vendredi 3, ouvert aux aînés de la commune ayant la carte Lez'aînés. Attention, places limitées.

> Atelier Mieux-être

- De l'association intercommunale de santé, santé mentale et citoyenneté : Thème « Le burn out ». Selon l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 20% de la population sera concernée un jour par un Burn Out ...Mot étrange à démystifier ... utilisé à toutes les sauces ...Venez découvrir les mécanismes et les clefs du rétablissement d'un Burn Out en écoutant le témoignage de deux victimes rétablies d'un Burn Out professionnel. Le lundi 27. Salle des Rouges Barres, 4 rue Chanzy de 18h à 20h, ouvert à tous et gratuit.

> Repas annuel des aînés

- Le repas des aînés aura lieu le dimanche 5 mars, à partir de 12h, salle Brassens. Vous êtes lezennois et avez 65 ans et plus (pour un couple, il suffit que l'un des deux remplisse cette condition), venez-vous inscrire en mairie avant le samedi 18 février.



PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

> ESPACE PETITE ENFANCE :

• Baby Gym

Samedis 4 & 11 à l'Espace Petite Enfance, 52 rue Paul Vaillant Couturier, de 10h à 11h30, pour les moins de 4 ans. Sans inscription. Renseignements au 03 20 34 20 31.

• Consultation infantile

Prochaine consultation le mercredi 1^{er} à partir de 13h30. Veuillez téléphoner au 03 59 73 96 60 pour prendre rendez-vous.

• Relais petite enfance / Guichet Unique

Pour toute demande de mode de garde petite enfance, veuillez-vous rapprocher du Relais Petite Enfance : relaispetiteenfance@lezennes.com - Tel : 03 20 56 07 46 aux horaires de bureau (tous les jours sauf mercredi et vendredi après-midi)

> MAISON DES JEUNES

Les mercredis de la MDJ :

- 1^{er} février : Atelier sur l'art du fil «String Art».
- 8 février : Après-midi passerelle avec les centres maternel et primaire. Inscriptions sur le Portail Famille.

La pharmacie du Grand Stade sera de garde le samedi 18.
Tél : 0320912827. Adresse: 32 rue Gambetta.

STADE PIERRE MAUROY

> Mercredi 1^{er}

- LOSC vs Clermont Foot 63 - 19h (filtrage à 17h).

> Dimanche 12

- LOSC vs RC Strasbourg - 15h (filtrage à 13h).

> Vendredi 24

- LOSC vs Stade Brestois 29 - 21h (filtrage à 19h).



ÉTAT CIVIL

Nos condoléances à la famille de :

> Eva LECLERCQ

Ils/Elles se sont pacés :

> Lucie DUPLOUY & Rémi GOMBERT



PERMANENCES

- AIAVM (Aide aux victimes) : jeudis 2 & 16 de 14h à 17h sur rdv en téléphonant au 0320495079.
- ACTIOM (Mutuelle solidaire) : vendredi 10 sur rdv en téléphonant en mairie.
- Info énergie : vendredi 17 - uniquement sur rdv sur amelio-sudweppes@inhari.fr ou au 0982816313.
- Conciliateur : jeudis 9 & 23 sur rdv en téléphonant en mairie.
- Député : mardi 7 de 15h30 à 17h30 sur rdv en téléphonant au 0648442591.
- Permanence Emploi & Formation : sur rdv en téléphonant en mairie.
- PACS : sur rdv en téléphonant en mairie.
- Urbanisme : Samedis 11 & 25, sans rendez-vous en mairie.